



## FORMATION ACTEUR PRAP IBC



### Objectif de la formation

---

- A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :  
**Compétences 1** - Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise.  
**Compétences 2** - Observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.  
**Compétences 3** - Participer à la maîtrise du risque dans leur entreprise et à sa prévention.

### Public et pré-requis :

---

- Salariés des secteurs d'activités suivants : industrie, bâtiment, commerce ou service.
- Pré-requis : Aucun.

### Nombre de stagiaires :

---

De 4 à 10 maximum.

### Durée :

---

1 + 1 jour répartis sur 3 semaines maximum soit 14 heures.

### Contenu :

---

#### Domaine de compétences 1

- Présentation de la formation-action dans la démarche de prévention de l'entreprise.
- Le cadre légal de la prévention des risques.
- L'importance des atteintes à la santé liées à l'activité physique professionnelle et les enjeux humains et économiques pour le personnel et l'entreprise.
- Les accidents et maladies professionnels sectorisés et dans son entreprise.
- Les différents acteurs de la prévention de l'entreprise.
- Connaître les risques de son métier.

#### Domaine de compétences 2

- La place de l'activité physique dans l'activité travail.
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites.
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leur conséquence sur la santé.
- Les facteurs de risque d'origine biomécanique, psychosocial et ceux liés à l'environnement physique.

- Dans sa situation de travail, description de son activité et repérage des situations pouvant nuire à sa santé.
- Identification des risques potentiels.
- Les différentes causes d'exposition.

### **Domaine de compétences 3**

- Recherche de pistes d'amélioration des conditions de travail
- Prendre en compte les principes généraux de prévention (PGP).
- Les aides techniques à la manutention.
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

### **Formateur :**

---

Cette formation est dispensée par un formateur certifié par l'INRS.

### **Méthodes et moyens pédagogiques :**

---

Elles sont basées sur une alternance :

D'apports théoriques d'exercices, d'entraînement de transpositions sur les cas concrets de travail, sur le vécu des participants. Utilisation de caisses avec poignées et sans poignées pour les exercices de manutentions.

### **Sanction :**

---

Evaluation basée sur une situation proche de la réalité et réalisée avec la grille certificative **d'acteur PRAP IBC**.

Une certification INRS sera remise en fonction des résultats de l'épreuve certificative.

Une attestation de formation sera remise à l'entreprise à l'issue de la formation.

Un support sera remis à chaque stagiaire au début de la formation.

**Mise à Jour des Compétences :** 1 Jour dans les 2 ans suivant la formation.